

## Commune d'OUGNEY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance ordinaire du 16 juin 2021

Présents : Mr IVANES Cédric, Mr TONNELIER Nicolas, Mr BÔLE Hervé, Mme GILLET Françoise, Mme MAITRE Aurélie, Mme JUY Ghislaine, Mr POLYDAMAS Moïse, Mr PILLOT Sébastien, Mr LAVRY Gilles.

Absents excusés : Mme ROTH DIT BETTONI Emilie,

Mr JOUILLEROT Sébastien donne procuration à LAVRY Gilles.

#### **La séance commence à 19h06**

#### **Demandes de subventions :**

Le Maire expose au Conseil Municipal des demandes de subvention pour :

- Les feux comportementaux Grande Rue pour un montant de 42 062.41 €.
- Les panneaux stop rue de la Gare pour un montant de 1 156.32 €.
- Les écluses route de Taxenne pour un montant de 7 827, 96 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

#### **Transfert de la compétence Mobilité à la Communauté de Communes Jura Nord :**

Suite à la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités (LOM) et en vertu des articles L. 1231-1 et L. 1231-1-1 du code des transports, les Communautés de Communes peuvent désormais recevoir de la compétence d'organisation de la mobilité locale. A défaut, la compétence est exercée par la région. Il s'agit d'une compétence facultative, comme toutes les compétences qu'une Communauté de Communes peut se voir transférer de la part de ses communes membres. Considérant que la Communauté de Communes Jura Nord est dotée et souhaite favoriser la mise en œuvre sur son territoire de plusieurs actions et services dans le domaine de la mobilité comme des transports publics réguliers (bus, train), le transport scolaire y compris méridien, le transport à la demande, la mobilité partagée comme le co-voiturage, l'élaboration d'un schéma directeur des déplacements doux, des mobilités solidaires, des mobilités à énergie alternative. La CCJN souhaite être en mesure de poursuivre la construction de son projet de développement territorial durable (développement d'une mobilité pour tous) en devenant un acteur identifié et légitime des mobilités. Ainsi, la Communauté de Communes Jura Nord pourra garder l'initiative et d'avoir de la souplesse dans ses choix de politiques mobilité et environnement.

**Le conseil municipal est invité à, après en avoir délibéré :**

**Décide de transférer la compétence organisation de la mobilité à la Communauté de Communes Jura Nord ;**

**Décide de donner pouvoir au Maire de la commune pour prendre toute mesure d'exécution liée à la mise en œuvre de la présente décision.**

**Approuvé à l'unanimité.**

#### **Questions diverses**

- Refus du port du masque d'un administré à l'arrêt du bus. Monsieur le Maire propose de le verbaliser.

#### **6 POUR 2 ABSTENTIONS**

- Organisation 14 juillet : devis de l'entreprise « Le Story » pour la location d'un chapiteau de 10MX20M pour un montant de 2 200 € HT.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Congrès des Maires (16 au 18 novembre 2021), le Conseil Municipal valide la formule à 490€, le Maire s'étant retiré.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Devis à l'entreprise SAS CHP pour le rebouchage des nids de poule d'un montant de 962.40€.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Le Maire fait part d'une demande écrite de Monsieur Halbout pour la prise en charge par la commune de palissades suite à la création du parking face mairie pour un montant de 1 219€ sans la pose.

#### **10 CONTRES**

- Monsieur le Maire a reçu un courrier pour refaire l'opération « Nettoyons la Nature » le 25 Septembre 2021.

La séance est levée à 20H22

Le Maire  
Cédric IVANES